

(tous les montants sont en dollars américains, à moins d'indication contraire)

1) Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Gildan annonce des produits et un bénéfice dilué par action ajusté¹ records pour le quatrième trimestre et présente ses prévisions pour l'exercice 2025

- Ventes nettes de 822 millions de dollars pour le quatrième trimestre, un record pour un quatrième trimestre, et en hausse de 5 % par rapport à l'exercice précédent
- Marge opérationnelle de 21,8 % et marge opérationnelle ajustée¹ de 21,3 % au quatrième trimestre
- Bénéfice dilué par action conforme aux PCGR de 0,86 \$ pour le quatrième trimestre; bénéfice dilué par action ajusté¹ de 0,83 \$, un record pour un quatrième trimestre
- Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de 211 millions de dollars pour le quatrième trimestre et de 501 millions de dollars pour l'exercice complet; flux de trésorerie disponibles¹ de 208 millions de dollars pour le quatrième trimestre et de 389 millions de dollars pour l'exercice complet
- 246 millions de dollars retournés aux actionnaires au quatrième trimestre et 889 millions de dollars pour l'exercice complet, par voie de dividendes et de rachats d'actions
- La Société annonce une augmentation de 10 % du dividende pour l'exercice 2025
- La Société présente ses prévisions pour l'exercice 2025

Montréal, le mercredi 19 février 2025 – Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (TSX et NYSE : GIL) annonce aujourd'hui ses résultats pour le quatrième trimestre et l'exercice complet clos le 29 décembre 2024, et présente ses prévisions annuelles pour l'exercice 2025. De plus, la Société annonce une augmentation de 10 % du dividende pour l'exercice 2025.

L'année du 40^e anniversaire de la Société s'est terminée en beauté avec des produits records de 3 271 millions de dollars, une marge opérationnelle ajustée¹ de 21,3 % et une croissance du bénéfice dilué par action ajusté¹ de 17 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui est entièrement conforme aux prévisions communiquées. « Cette dernière année a été un témoignage de la force collective et du dévouement de notre équipe mondiale, de la fidélité de nos clients et du soutien et de la confiance continus de nos actionnaires. En réfléchissant à notre performance sur l'ensemble de l'exercice, il est clair que notre succès a été motivé par notre concentration sans faille sur l'exécution de notre stratégie de croissance durable. En renforçant nos compétences de base en tant que fabricant durable à faible coût, à grande échelle et verticalement intégré, nous avons continué à accroître notre avantage concurrentiel et nous sommes en bonne position pour poursuivre notre croissance dans les années à venir », a déclaré Glenn J. Chamandy, président et chef de la direction de Gildan.

Résultats opérationnels du quatrième trimestre de 2024

Les ventes nettes se sont établies à 822 millions de dollars, en hausse de 5 % par rapport à l'exercice précédent. Si l'on exclut l'incidence de l'élimination progressive de la marque Under Armour, les ventes nettes ont enregistré une hausse dans le bas d'une fourchette à deux chiffres. Les ventes de vêtements de sport ont atteint 714 millions de dollars, en hausse de 11 %, du fait de l'augmentation des volumes de ventes. Les tendances dans les points de vente ont été positives dans l'ensemble des réseaux et des gammes de produits, et nous avons continué à gagner des parts de marché dans les principales catégories de croissance et bénéficié d'une forte réaction du marché à nos produits récemment lancés, qui présentent des innovations clés, notamment notre nouvelle technologie de coton doux. En outre, nous avons constaté une vigueur soutenue dans les points de vente pour nos clients des comptes nationaux, soutenue par notre positionnement concurrentiel, alors que nous continuons de bénéficier des changements récents dans le secteur.

Les ventes sur les marchés internationaux ont augmenté de 20 % d'un exercice à l'autre. En plus de l'accroissement des ventes d'un exercice à l'autre sur certains marchés internationaux, les distributeurs ont continué de reconstituer leurs stocks, bénéficiant de notre capacité améliorée à desservir ces marchés grâce à nos installations de fabrication partout dans le monde. Dans la catégorie des articles chaussants et des sous-vêtements, les ventes nettes ont baissé de 23 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est conforme à nos prévisions, en raison principalement de l'élimination progressive de la marque Under Armour. Si l'on exclut l'incidence de l'élimination progressive de la marque Under Armour, les ventes dans la catégorie des articles chaussants et des sous-vêtements ont affiché une hausse située dans le haut d'une fourchette à un seul chiffre au quatrième trimestre.

Nous avons dégagé un bénéfice brut de 253 millions de dollars, ou 30,8 % des ventes, comparativement à 237 millions de dollars, ou 30,2 %, à l'exercice précédent, ce qui représente une amélioration de 60 points de base essentiellement attribuable à la baisse des coûts des matières premières.

Les charges de vente et charges générales et administratives ont atteint 78 millions de dollars, comparativement à 88 millions de dollars à l'exercice précédent. Après ajustement lié aux charges générées par la course aux procurations et aux changements au sein de la direction, les charges de vente et charges générales et administratives ajustées¹ se sont établies à 78 millions de dollars, ou 9,5 % des ventes nettes, contre 82 millions de dollars, ou 10,5 % des ventes nettes, pour la période correspondante de l'exercice précédent. La réduction d'un exercice à l'autre reflète l'incidence favorable du crédit pour l'emploi adopté par la Barbade, compensée en partie par une augmentation des charges liées à la rémunération variable et des frais de distribution.

La Société a dégagé un bénéfice opérationnel de 179 millions de dollars, ou 21,8 % des ventes nettes, compte tenu de l'incidence positive d'un recouvrement de 4 millions de dollars lié aux coûts de restructuration et autres coûts connexes aux acquisitions. En comparaison, le bénéfice opérationnel avait atteint 178 millions de dollars à l'exercice précédent, soit 22,8 % des ventes nettes, ce qui incluait l'incidence favorable d'une reprise de pertes de valeur antérieures liées aux articles chaussants de 41 millions de dollars, partiellement contrebalancée par des coûts de restructuration et autres coûts connexes aux acquisitions de 11 millions de dollars liés à la fermeture d'une usine de filature aux États-Unis. Le bénéfice opérationnel ajusté¹ s'est chiffré à 175 millions de dollars, ou 21,3 % des ventes nettes, ce qui est en hausse de 21 millions de dollars, ou 160 points de base, par rapport à un an plus tôt.

Les charges financières nettes de 27 millions de dollars ont augmenté de 6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse des taux d'intérêt et des niveaux d'emprunt, la Société ayant racheté plus de 4 millions d'actions au cours du trimestre. Dans le cadre de notre stratégie d'optimisation de la structure du capital, nous avons réalisé au quatrième trimestre notre première émission d'obligations pour un montant de 700 millions de dollars canadiens, sous forme de billets non garantis de premier rang en deux séries. La majeure partie du produit net a été affectée au remboursement de l'encours de la dette dans le cadre de nos facilités de crédit.

Reflétant l'incidence de l'entrée en vigueur de l'impôt minimum mondial au Canada et à la Barbade, le taux d'impôt effectif ajusté¹ de la Société pour le trimestre a été de 13,4 %, contre 3,1 % un an plus tôt. Compte tenu de l'incidence favorable d'une diminution de la base des actions en circulation, le bénéfice dilué par action conforme aux PCGR a atteint 0,86 \$, en baisse de 3 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, alors que le bénéfice dilué par action ajusté¹ s'est chiffré à 0,83 \$, comparativement à 0,75 \$ un an plus tôt, ce qui représente une hausse de 11 % d'un exercice à l'autre.

Résultats pour l'exercice 2024 complet

Pour l'exercice clos le 29 décembre 2024, les ventes nettes se sont élevées à 3 271 millions de dollars, en hausse de 2 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui est conforme aux prévisions. Si l'on exclut l'incidence de l'élimination progressive de la marque Under Armour, qui a eu un impact minimal sur la profitabilité, les ventes nettes ont enregistré une hausse située au milieu d'une fourchette à un seul chiffre. Dans la catégorie des vêtements de sport, nous avons généré des ventes de 2 831 millions de dollars, en hausse de 163 millions de dollars, ou 6 %, du fait de l'augmentation des expéditions. Nous avons constaté des tendances positives dans les points de vente en Amérique du Nord et une forte croissance au niveau des comptes nationaux, qui ont été légèrement contrebalancées par des prix de vente nets légèrement moins élevés. Les ventes de vêtements de sport ont également reflété les gains de parts de marché dans les principales catégories de croissance, ainsi qu'une forte réaction du marché à nos produits récemment lancés, qui présentent des innovations clés. Les ventes sur les marchés internationaux, de 252 millions de dollars, sont de 12 % supérieures à celles de l'exercice précédent, traduisant la stabilisation de la demande et une certaine reprise dans les points de vente, ainsi que le réapprovisionnement des stocks des distributeurs à partir de niveaux sous-optimaux. Dans

la catégorie des articles chaussants et des sous-vêtements, les ventes ont diminué de 17 % par rapport à l'exercice précédent, reflétant principalement l'élimination progressive de la marque Under Armour, une gamme de produits moins avantageuse et le ralentissement généralisé du marché dans la catégorie des sous-vêtements. En excluant l'incidence de l'élimination progressive d'Under Armour, les ventes dans la catégorie des articles chaussants et des sous-vêtements ont enregistré une hausse d'un exercice à l'autre située au milieu d'une fourchette à un seul chiffre.

La Société a dégagé un bénéfice brut de 1 004 millions de dollars, en hausse de 124 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, attribuable à l'augmentation des ventes et de la marge brute. La marge brute de 30,7 % a augmenté de 320 points de base d'un exercice à l'autre, principalement en raison de la baisse des coûts des matières premières et des intrants utilisés dans la fabrication, contrebalancée en partie par des prix de vente nets légèrement inférieurs.

Les charges de vente et charges générales et administratives se sont élevées à 391 millions de dollars, en hausse de 60 millions de dollars par rapport à leur niveau un an plus tôt, reflétant principalement l'augmentation des charges liées à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à d'autres questions connexes, qui se sont établies à 83 millions de dollars en 2024 et à 6 millions de dollars en 2023. En excluant ces charges, les charges de vente et charges générales et administratives ajustées¹ se sont chiffrées à 308 millions de dollars, ou 9,4 % des ventes nettes, contre 324 millions de dollars, ou 10,1 % des ventes nettes à l'exercice précédent, reflétant l'incidence favorable du crédit d'impôt pour l'emploi adopté à la Barbade au deuxième trimestre de 2024, compensée en partie par une augmentation des charges liées à la rémunération variable et des frais de distribution.

La Société a dégagé un bénéfice opérationnel de 618 millions de dollars, ou 18,9 % des ventes nettes, qui rend compte de l'incidence négative des charges liées à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à d'autres questions connexes. En comparaison, le bénéfice opérationnel s'établissait à 644 millions de dollars, ou 20,1 % des ventes nettes, en 2023, ce qui tenait compte de l'incidence favorable du profit net sur l'assurance de 77 millions de dollars, de la reprise hors trésorerie d'une partie de la perte de valeur de 41 millions de dollars à l'égard des articles chaussants et du profit de 25 millions de dollars sur la cession-bail d'une de nos installations de distribution aux États-Unis, facteurs en partie contrebalancés par des coûts de restructuration de 46 millions de dollars. En excluant ces éléments ainsi que les charges liées à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à d'autres questions connexes aux deux exercices, le bénéfice opérationnel ajusté¹ a atteint 696 millions de dollars, en hausse de 143 millions de dollars d'un exercice à l'autre. La marge opérationnelle ajustée¹ a atteint 21,3 % des ventes nettes, en hausse de 400 points de base par rapport à l'exercice précédent, ce qui est conforme aux prévisions.

Les charges financières nettes de 104 millions de dollars ont augmenté de 24 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse des taux d'intérêt et des niveaux d'emprunt. Comme nous en avons fait part précédemment, en raison de l'entrée en vigueur de l'impôt minimum mondial au Canada et à la Barbade, notre charge d'impôt sur le résultat a été nettement plus élevée comparativement à l'exercice précédent et notre taux d'impôt effectif ajusté¹ pour l'exercice complet est monté à 17,2 %, alors qu'il était de 4,4 % à l'exercice précédent. Traduisant l'incidence favorable d'une diminution de la base des actions en circulation, le bénéfice dilué par action conforme aux PCGR s'est élevé à 2,46 \$, en baisse de 19 % par rapport à 3,03 \$ à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action ajusté¹ a crû de 17 % pour s'établir à 3,00 \$, comparativement à 2,57 \$ à l'exercice précédent, ce qui est entièrement conforme aux prévisions.

Les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles ont totalisé 501 millions de dollars, comparativement à 547 millions de dollars à l'exercice précédent, les chiffres des deux exercices ayant subi l'influence des éléments non récurrents susmentionnés. Compte tenu des dépenses d'investissement moins élevées totalisant 150 millions de dollars, ainsi que de la baisse d'un exercice à l'autre du produit d'une cession-bail, de la sortie d'actifs détenus en vue de la vente et d'autres sorties, la Société a dégagé des flux de trésorerie disponibles¹ d'environ 389 millions de dollars, ce qui correspond essentiellement au chiffre de l'exercice précédent. En 2024, la Société a continué de mettre à exécution ses priorités en matière d'affectation des capitaux, en retournant aux actionnaires un montant record de 889 millions de dollars, incluant les dividendes et les rachats d'actions de 756 millions de dollars, ou environ 18 millions d'actions dans le cadre de notre programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ce qui représente environ 11 % du flottant de la Société. Nous avons clos l'exercice avec une dette nette¹ de 1 569 millions de dollars et un ratio de levier financier de la dette nette équivalant à 1,9 fois le BAIIA ajusté¹ des douze derniers mois consécutifs, ce qui s'inscrit tout à fait dans les limites de nos niveaux d'endettement ciblés, soit un ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté¹ de 1,5x à 2,5x.

Perspectives

Au cours du dernier exercice, nous avons continué à faire progresser nos initiatives stratégiques clés, en réalisant des gains de parts de marché dans les principales catégories de produits, en dépit d'un contexte macroéconomique mitigé et d'une demande faible sur certains marchés de détail. Notre modèle verticalement intégré, notre excellence opérationnelle et notre engagement ferme à mettre en œuvre notre stratégie de croissance durable de Gildan sur les trois piliers clés – capacité, innovation et ESG – nous positionnent favorablement pour 2025. Appuyés sur cette base solide et mettant à profit notre position concurrentielle renforcée et notre approche disciplinée de retour de capitaux aux actionnaires, nous restons enthousiastes quant à notre capacité à stimuler la performance et à atteindre les objectifs triennaux pour la période de 2025 à 2027, présentés en août 2024. Ces objectifs comprennent, entre autres, une croissance des ventes nettes à un taux de croissance annuel composé situé dans le milieu d'une fourchette à un seul chiffre et un taux de croissance annuel composé du bénéfice dilué par action ajusté¹ situé dans le milieu d'une fourchette à deux chiffres.

Pour 2025, nous nous attendons à ce qui suit :

- Hausse située au milieu d'une fourchette à un seul chiffre de la croissance des produits pour l'exercice complet;
- Hausse d'environ 50 points de base de la marge opérationnelle ajustée¹ pour l'exercice complet;
- Dépenses d'investissement représentant environ 5 % des ventes;
- Bénéfice dilué par action ajusté¹ dans une fourchette de 3,38 \$ à 3,58 \$, soit une hausse comprise entre environ 13 % et environ 19 % d'un exercice à l'autre;
- Flux de trésorerie disponibles¹ supérieurs à 450 millions de dollars.

Les hypothèses qui sous-tendent nos prévisions pour 2025 sont les suivantes :

- Nos perspectives reflètent la poursuite de la croissance dans les principales catégories de produits, en partie grâce aux récentes innovations, à la croissance dans l'ensemble des points de vente, aux gains de parts de marché, à l'incidence favorable du lancement de nouveaux programmes, ainsi qu'à une certaine amélioration dans des marchés qui étaient restés faibles en 2024.
- L'incidence favorable continue du programme de crédit d'impôt pour l'emploi qui est entré en vigueur à la Barbade en 2024.
- Le maintien de notre taux d'impôt effectif pour 2025 à un niveau semblable à celui de 2024, compte tenu de la mise en œuvre de la loi sur l'impôt minimum mondial au Canada et à la Barbade.
- La poursuite des rachats d'actions dans le cadre de notre programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, étant donné la vigueur de notre bilan, nos solides flux de trésorerie disponibles¹ prévus et notre cadre de levier financier ciblant un ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté¹ de 1,5x à 2,5x.

Pour le premier trimestre de 2025, les ventes nettes devraient afficher une hausse située dans le bas d'une fourchette à un seul chiffre d'un exercice à l'autre. En excluant l'incidence du contrat de licence pour chaussettes avec Under Armour, les ventes nettes du premier trimestre devraient enregistrer une hausse située au milieu d'une fourchette à un chiffre. La marge opérationnelle ajustée¹ devrait être conforme à nos prévisions pour l'exercice complet, soit « une hausse d'environ 50 points de base ». Il convient de noter que l'impôt minimum mondial n'a été mis en œuvre au Canada et à la Barbade qu'au cours du deuxième trimestre de 2024. Ainsi, sur une base comparable, le taux d'impôt effectif ajusté¹ de la Société au premier trimestre de 2025 devrait être nettement supérieur au taux de 3,6 % constaté au premier trimestre de 2024.

Les perspectives ci-dessus pour l'exercice complet et le premier trimestre de 2025 ainsi que les objectifs triennaux supposent qu'il n'y aura pas de détérioration significative découlant des conditions actuelles du marché, notamment en ce qui a trait aux prix et à l'inflation, ni de changement important des conditions de travail ou de l'environnement concurrentiel, ni de nouvelle détérioration significative du commerce international et des contextes géopolitiques, y compris par suite de modifications des accords commerciaux multilatéraux. Elles reflètent une croissance raisonnable du secteur et l'accroissement attendu de notre part de marché. Elles supposent aussi le maintien de l'incidence favorable du crédit pour l'emploi à la Barbade. De plus, elles reflètent les attentes de Gildan en date du 19 février 2025 et elles sont assujetties à des incertitudes commerciales et à des risques importants, notamment les facteurs décrits à la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du rapport de gestion annuel pour l'exercice clos le 29 décembre 2024.

Changements à la haute direction incluant une transition pour le rôle de chef des services financiers

Dans un [communiqué de presse](#) distinct publié simultanément aujourd'hui, la Société a annoncé les nominations suivantes à la haute direction ainsi qu'une transition pour le rôle de chef des services financiers dans le cadre du processus pluriannuel de planification de la relève, afin d'assurer une continuité en force alors que la Société va de l'avant avec la stratégie de croissance durable de Gildan :

- Chuck Ward, actuellement président, ventes, marketing et distribution, a été nommé au poste nouvellement créé de premier vice-président, chef de l'exploitation, avec effet le 1^{er} mars 2025.
- Rhodri (Rhod) J. Harries, premier vice-président, chef des services financiers et administratifs, prendra sa retraite le 1^{er} janvier 2026.
- Luca Barile, actuellement chef des finances, ventes, marketing et distribution, remplacera Rhodri J. Harries en tant que premier vice-président, chef des services financiers à compter du 1^{er} mars 2025.

Faits saillants des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)

Comme nous l'avons annoncé récemment en janvier 2025, la Société a été incluse dans l'indice nord-américain des meilleures pratiques Dow Jones ([Dow Jones Best-in-Class North America Index](#)), auparavant appelé l'indice de développement durable Dow Jones nord-américain (Dow Jones Sustainability™ North America Index), pour souligner ses efforts soutenus visant les initiatives ESG. C'est la 12^e année consécutive que la Société est incluse à l'indice. Plus récemment, Gildan a aussi été incluse dans le *2025 Sustainability Yearbook* pour la 13^e année consécutive, ses pratiques démontrées en matière de développement durable ayant été reconnues selon l'évaluation de la durabilité des sociétés (Corporate Sustainability Assessment) menée par S&P Global.

Majoration du dividende trimestriel

Le 18 février 2025, le conseil d'administration a approuvé une majoration de 10 % du montant du dividende trimestriel actuel et a déclaré un dividende en trésorerie de 0,226 \$ par action, qui sera versé le 7 avril 2025 aux actionnaires inscrits en date du 12 mars 2025. Ce dividende est un « dividende admissible » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre législation provinciale applicable se rapportant aux dividendes admissibles.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Au cours du quatrième trimestre, la Société a procédé à un rachat d'actions dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités se terminant le 8 août 2025. Un total de 4,4 millions d'actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation au cours du quatrième trimestre pour un coût total d'environ 214 millions de dollars (incluant des impôts sur les rachats d'actions de 4,3 millions de dollars). Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle, qui a commencé le 9 août 2024 et prendra fin le 8 août 2025, Gildan est autorisée à racheter, aux fins d'annulation, au plus 16 106 155 actions ordinaires, soit environ 10 % du « flottant » (selon la définition donnée à ce terme dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX) de Gildan au 26 juillet 2024. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités est réalisée au moyen de rachats par l'intermédiaire des installations de la TSX et de la NYSE et des systèmes de négociation canadiens parallèles. Au cours de la période allant du 9 août 2024 au 19 février 2025, Gildan a racheté pour annulation un total de 9,9 millions d'actions ordinaires, ce qui correspond à 6,7 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au 26 juillet 2024. La direction de Gildan et le conseil d'administration sont d'avis que le rachat d'actions ordinaires constitue une utilisation appropriée des ressources financières de Gildan et que le rachat d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités n'empêchera pas Gildan de continuer à viser une croissance interne et à rechercher des acquisitions complémentaires.

Données sur les actions en circulation

En date du 17 février 2025, 151 851 182 actions ordinaires étaient émises et en circulation, tandis que 282 737 options sur actions et 1 568 820 unités d'actions incessibles dilutives (les « UAI visant des actions nouvelles ») étaient en circulation. Chaque option sur actions confère au porteur le droit d'acheter, à un prix prédéterminé, une action ordinaire à la fin de la période d'acquisition des droits. Chaque UAI visant des actions nouvelles confère au porteur le droit de recevoir une action ordinaire nouvelle à la fin de la période d'acquisition des droits, sans qu'aucune contrepartie monétaire ne soit versée à la Société.

Information sur la conférence téléphonique

Les Vêtements de Sport Gildan Inc. tiendra une conférence téléphonique aujourd'hui à 8 h 30, HE, pour présenter ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice 2024 complet ainsi que ses perspectives d'affaires. Une webdiffusion audio en direct, ainsi qu'une rediffusion de la conférence téléphonique sera disponible sur le site Web corporatif de Gildan en utilisant le lien suivant : <http://gildancorp.com/fr/investisseurs/evenements-et-presentations/>. Pour accéder à la conférence téléphonique, composez sans frais le (800) 715-9871 (Canada et États-Unis) ou le (646) 307-1963 (international), suivi du code 3105768#. Une retransmission sera disponible pendant 7 jours à compter de 11 h 30, HE, en composant sans frais le (800) 770-2030 (Canada et États-Unis) ou le (609) 800-9909 (international), suivi du même code.

Notes

Le présent communiqué doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ci-joints au 29 décembre 2024 et pour les périodes de trois mois et de douze mois closes à cette date ainsi qu'avec le rapport de gestion de Gildan et ses états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 29 décembre 2024, qui seront déposés par Gildan auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et qui seront aussi disponibles sur le site Web de Gildan. Gildan a déposé son rapport annuel sur formulaire 40-F pour l'exercice clos le 29 décembre 2024 auprès de la SEC. Le formulaire 40-F, y compris les états financiers combinés audités qui y sont inclus, est disponible sur <https://gildancorp.com> et sur EDGAR à <http://www.sec.gov>. Des copies papier des états financiers combinés audités sont disponibles gratuitement sur demande en composant le (514) 744-8515.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement peuvent exister entre les états financiers consolidés résumés et les tableaux sommaires qui se trouvent dans le présent communiqué de presse.

Information financière supplémentaire

DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES (NON AUDITÉES)

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action ou à moins d'indication contraire)</i>	Périodes de trois mois closes les			Périodes de douze mois closes les		
	29 décembre 2024	31 décembre 2023	Variation (%)	29 décembre 2024	31 décembre 2023	Variation (%)
Ventes nettes	821,5	782,7	5,0 %	3 270,6	3 195,9	2,3 %
Bénéfice brut	253,0	236,6	6,9 %	1 003,7	880,1	14,0 %
Bénéfice brut ajusté ¹⁾	253,0	236,6	6,9 %	1 003,7	876,9	14,5 %
Charges de vente et charges générales et administratives	78,3	88,3	(11,3) %	390,8	330,4	18,3 %
Charges de vente et charges générales et administratives ajustées ¹⁾	77,9	82,0	(5,0) %	308,1	324,1	(4,9) %
Profit sur une cession-bail	—	—	n.s.	—	(25,0)	n.s.
Profits nets sur l'assurance	—	—	n.s.	—	(74,2)	n.s.
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	(4,3)	10,9	n.s.	(5,3)	45,8	n.s.
Perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles	—	(40,8)	n.s.	—	(40,8)	n.s.
Bénéfice opérationnel	179,0	178,1	0,5 %	618,2	643,9	(4,0) %
Bénéfice opérationnel ajusté ¹⁾	175,1	154,6	13,3 %	695,6	552,8	25,8 %
BAlIA ajusté ¹⁾	208,4	185,4	12,4 %	833,8	674,5	23,6 %
Charges financières	26,9	21,2	26,8 %	104,2	79,7	30,7 %
Charge d'impôt sur le résultat	19,7	3,6	n.s.	113,2	30,6	n.s.
Bénéfice net	132,3	153,3	(13,7) %	400,9	533,6	(24,9) %
Bénéfice net ajusté ¹⁾	128,2	129,2	(0,8) %	489,7	452,6	8,2 %
Bénéfice de base par action	0,86	0,89	(3,4) %	2,46	3,03	(18,8) %
Bénéfice dilué par action	0,86	0,89	(3,4) %	2,46	3,03	(18,8) %
Bénéfice dilué par action ajusté ¹⁾	0,83	0,75	10,7 %	3,00	2,57	16,7 %
Marge brute ²⁾	30,8 %	30,2 %	0,6 pp	30,7 %	27,5 %	3,2 pp
Marge brute ajustée ¹⁾	30,8 %	30,2 %	0,6 pp	30,7 %	27,4 %	3,3 pp
Charges de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes ³⁾	9,5 %	11,3 %	(1,8) pp	11,9 %	10,3 %	1,6 pp
Charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes ¹⁾	9,5 %	10,5 %	(1,0) pp	9,4 %	10,1 %	(0,7) pp
Marge opérationnelle ⁴⁾	21,8 %	22,8 %	(1,0) pp	18,9 %	20,1 %	(1,2) pp
Marge opérationnelle ajustée ¹⁾	21,3 %	19,7 %	1,6 pp	21,3 %	17,3 %	4,0 pp
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	210,5	239,1	(11,9) %	501,4	546,6	(8,3) %
Dépenses d'investissement	40,6	35,6	13,9 %	150,4	208,0	(27,7) %
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	207,7	203,3	2,2 %	389,3	391,7	(0,6) %
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	154 369	171 806	s. o.	163 179	176 224	s. o.

<i>Au</i> <i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	29 décembre 2024	31 décembre 2023
Stocks	1 110,6	1 089,4
Créances clients	542,4	412,5
Dettes nettes ¹⁾	1 568,6	993,4
Levier financier de la dette nette ¹⁾	1,9	1,5

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) La marge brute correspond au bénéfice brut divisé par les ventes nettes.

3) Les charges de vente et charges générales et administratives exprimées en pourcentage des ventes correspondent aux charges de vente et charges générales et administratives divisées par les ventes nettes.

4) La marge opérationnelle correspond au bénéfice opérationnel (à la perte opérationnelle) divisé(e) par les ventes nettes.

n. s. = non significatif

s.o. = sans objet

VENTILATION DES PRODUITS

Les ventes nettes par principal groupe de produits sont comme suit :

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	Périodes de trois mois closes les			Périodes de douze mois closes les		
	29 décembre 2024	31 décembre 2023	Variation (%)	29 décembre 2024	31 décembre 2023	Variation (%)
Vêtements de sport	714,1	644,0	10,9 %	2 831,1	2 668,0	6,1 %
Articles chaussants et sous-vêtements	107,4	138,7	(22,6) %	439,5	527,9	(16,8) %
	821,5	782,7	5,0 %	3 270,6	3 195,9	2,3 %

Les ventes nettes ont été réalisées auprès de clients situés dans les régions suivantes :

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	Périodes de trois mois closes les			Périodes de douze mois closes les		
	29 décembre 2024	31 décembre 2023	Variation (%)	29 décembre 2024	31 décembre 2023	Variation (%)
États-Unis	730,6	699,5	4,4 %	2 911,0	2 858,1	1,9 %
Canada	26,5	29,7	(10,7) %	107,6	112,4	(4,3) %
International	64,4	53,5	20,3 %	252,0	225,4	11,8 %
	821,5	782,7	5,0 %	3 270,6	3 195,9	2,3 %

CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET INCIDENCE DE L'IMPÔT MINIMUM MONDIAL

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	Périodes de trois mois closes les		Périodes de douze mois closes les		
	29 décembre 2024	31 décembre 2023	29 décembre 2024	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
Charge d'impôt sur le résultat					
Charge d'impôt excluant l'incidence de l'impôt minimum mondial et les autres éléments ci-après	2,7	4,1	21,3	20,6	27,6
Incidence de l'augmentation du taux d'impôt des sociétés	10,7	—	47,5	—	—
Incidence de l'impôt complémentaire au titre de l'impôt minimum mondial	6,5	—	33,0	—	—
Charge (recouvrement) d'impôt lié aux coûts de restructuration et autres ajustements	0,4	(0,5)	0,5	10,0	7,2
Recouvrement d'impôt lié à la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé	—	—	—	—	(9,9)
Incidence des modifications des taux d'impôt de la Barbade sur la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé	(0,6)	—	10,9	—	—
Total de la charge d'impôt sur le résultat	19,7	3,6	113,2	30,6	24,9
Ajustements pour :					
Recouvrement (charge) d'impôt lié aux coûts de restructuration et autres ajustements	(0,4)	0,5	(0,5)	(10,0)	(7,2)
Recouvrement d'impôt lié à la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé	—	—	—	—	9,9
Incidence des modifications des taux d'impôt de la Barbade sur la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé	0,6	—	(10,9)	—	—
Charge d'impôt sur le résultat ajustée³⁾	19,9	4,1	101,8	20,6	27,6
Bénéfice avant l'impôt sur le résultat	152,0	156,9	514,1	564,2	566,4
Ajustements ¹⁾⁴⁾	(3,9)	(23,6)	77,4	(91,0)	35,9
Bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté³⁾	148,1	133,3	591,5	473,2	602,3
Taux d'impôt effectif moyen ²⁾	13,0 %	2,3 %	22,0 %	5,4 %	4,4 %
Taux d'impôt effectif ajusté ³⁾	13,4 %	3,1 %	17,2 %	4,4 %	4,6 %

1) Les ajustements sont décrits dans la rubrique « Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Le taux d'impôt effectif moyen correspond à la charge d'impôt sur le résultat divisée par le bénéfice avant l'impôt sur le résultat.

3) La charge d'impôt sur le résultat ajustée et le bénéfice avant l'impôt ajusté sont des mesures financières non conformes aux PCGR, et le taux d'impôt effectif ajusté est un ratio non conforme aux PCGR qui correspond à la charge d'impôt sur le résultat ajustée divisée par le bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et ratios connexes » du présent communiqué de presse.

4) Les ajustements de 77,4 millions de dollars pour l'exercice clos en 2024 comprennent des coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes de 82,7 millions de dollars, partiellement contrebalancés par des recouvrements de coûts de restructuration et autres coûts liés à des acquisitions de 5,3 millions de dollars. Les ajustements de 91,0 millions de dollars (profit) pour l'exercice clos en 2023, qui incluent des profits nets sur l'assurance de 77,3 millions de dollars, un profit avant impôt de 25,0 millions de dollars sur une cession-bail et un montant de 40,8 millions de dollars (profit) au titre de la reprise de perte de valeur des immobilisations incorporelles, partiellement

contrebalancés par des coûts de restructuration et autres coûts connexes aux acquisitions de 45,8 millions de dollars (perte) et des coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à d'autres questions connexes de 6,3 millions de dollars (perte). Les ajustements de 35,9 millions de dollars pour l'exercice 2022 comprennent la perte de valeur des immobilisations incorporelles de 62,3 millions de dollars (perte) et des coûts de restructuration et autres coûts connexes aux acquisitions de 0,5 million de dollars (perte), partiellement contrebalancés par des profits nets sur l'assurance de 25,9 millions de dollars et l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits de 1,0 million de dollars.

Mesures financières non conformes aux PCGR et ratios connexes

Le présent communiqué de presse comporte des références à certaines mesures financières non conformes aux PCGR ainsi qu'à certains ratios non conformes aux PCGR décrits ci-après. Ces mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de sens normalisé aux termes des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises. Par conséquent, elles ne doivent pas être considérées de façon isolée ni comme un substitut aux mesures de la performance établies en conformité avec les IFRS. Les modalités et les définitions relatives aux mesures non conformes aux PCGR utilisées dans le présent communiqué et un rapprochement de chacune d'elles avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable figurent ci-dessous.

Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR

Comme mentionné ci-dessus, certains des ratios et des mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons excluent la variation provoquée par divers ajustements qui influencent la comparabilité des résultats opérationnels et financiers de la Société et qui pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à son rendement commercial. Les ajustements qui ont une incidence sur plus d'une mesure financière ou plus d'un ratio financier non conforme aux PCGR sont expliqués ci-après.

Coûts (recouvrements de coûts) de restructuration et autres coûts liés à des acquisitions

Les coûts (recouvrements de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions sont composés de coûts directement liés à des activités de sortie importantes, notamment à la fermeture et à la vente d'installations ou à la relocalisation d'activités commerciales, à des changements importants apportés à la structure de gestion, ainsi qu'à des coûts de transaction et de sortie et des coûts d'intégration engagés à la suite d'acquisitions d'entreprises. Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions servent d'ajustement pour calculer le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté. Les recouvrements de coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions se sont chiffrés à 5 millions de dollars pour l'exercice clos le 29 décembre 2024 ((coûts) de 46 millions de dollars en 2023, (coûts) de 0,5 million de dollars en 2022).

Perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, déduction faite des réductions de valeur

Au quatrième trimestre de l'exercice 2022, nous avons comptabilisé une perte de valeur de 62 millions de dollars au titre de l'UGT Articles chaussants de la Société. Au quatrième trimestre de l'exercice 2023, nous avons comptabilisé une reprise de perte de valeur de 41 millions de dollars au titre de l'UGT Articles chaussants. Aucune perte de valeur ou reprise de perte de valeur n'a été identifiée pour le quatrième trimestre de l'exercice 2024. Les pertes de valeur et reprises de pertes de valeur servent d'ajustement pour calculer le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

Pertes nettes (profits nets) sur l'assurance

Les profits nets sur l'assurance de néant pour l'exercice clos le 29 décembre 2024 (77 millions de dollars en 2023, 26 millions de dollars en 2022) se rapportent aux deux ouragans qui ont eu des répercussions sur les activités de la Société en Amérique centrale en novembre 2020. Les profits nets sur l'assurance se rapportent à la comptabilisation des recouvrements d'assurance pour les pertes liées à l'interruption des activités et des recouvrements d'assurance pour le matériel endommagé. Les profits sur l'assurance liés aux recouvrements pour les pertes liées à l'interruption des activités se sont élevés à néant (74 millions de dollars en 2023, néant en 2022), sont comptabilisés dans les profits sur l'assurance et servent d'ajustement pour calculer le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté. Les profits nets et les pertes nettes sur l'assurance se rapportant principalement aux recouvrements pour le matériel endommagé, les salaires et les avantages sociaux pour les employés inactifs se sont chiffrés à néant (3 millions de dollars (profit) en 2023, 26 millions de dollars (profit) en 2022), sont comptabilisés dans le coût des ventes et servent d'ajustement pour calculer le bénéfice brut

ajusté et la marge brute ajustée, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits

Au quatrième trimestre de l'exercice 2019, la Société a lancé une initiative stratégique visant à réduire sensiblement le nombre d'unités de produits dans sa gamme de vêtements à imprimer. Au quatrième trimestre de l'exercice 2020, la Société a élargi la portée de cette initiative stratégique pour inclure une réduction importante du nombre d'unités de produits dans sa gamme de produits vendus au détail. Cette initiative stratégique a pour objectifs la cessation des activités de distribution à la pièce et l'abandon des styles et des unités de produits redondants et moins productifs entre les marques, ainsi que de simplifier le portefeuille de produits de la Société et de diminuer la complexité de ses activités de fabrication et de ses entrepôts de distribution. Cette initiative stratégique a notamment entraîné des réductions de valeur des stocks pour ramener la valeur comptable des unités de produits abandonnées à leur valeur de liquidation et la constitution de provisions pour les rendus sur ventes relatifs aux retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. L'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits sert d'ajustement pour calculer le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

Les charges liées à cette initiative pour les exercices 2022, 2023 et 2024 s'établissent comme suit :

- Les résultats de l'exercice 2022 comprennent un profit de 1 million de dollars se rapportant au renversement d'une réserve liée aux initiatives stratégiques de la Société visant à réduire sensiblement le nombre d'unités de produits de sa gamme de produits.
- Aucun recouvrement n'a été comptabilisé pour les exercices 2023 et 2024.

Profit sur une cession-bail

Au premier trimestre de 2023, la Société a comptabilisé un profit de 25 millions de dollars (15,5 millions de dollars après avoir reflété une charge d'impôt de 9,5 millions de dollars) sur la cession-bail d'un de ses centres de distribution aux États-Unis. L'incidence de ce profit servait d'ajustement pour calculer le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté, la charge d'impôt sur le résultat ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à d'autres questions connexes

Le 11 décembre 2023, le conseil d'administration de la Société à ce moment-là (le « conseil précédent ») a annoncé le congédiement du président et chef de la direction de la Société, Glenn Chamandy. À cette date, le conseil précédent a nommé Vince Tyra au poste de président et chef de la direction, et M. Tyra est entré en fonction au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, à compter du 15 janvier 2024. À la suite du congédiement de M. Chamandy, l'actionnaire Browning West et d'autres ont lancé une campagne et une course aux procurations contre le conseil précédent, proposant une nouvelle liste d'administrateurs et demandant la réintégration de M. Chamandy en tant que président et chef de la direction. Au cours du deuxième trimestre de 2024, le 28 avril 2024, avant la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 28 mai 2024 (l'« assemblée annuelle »), le conseil précédent a annoncé un conseil d'administration renouvelé (le « conseil renouvelé »), entraînant le remplacement immédiat de cinq administrateurs, deux autres administrateurs restant temporairement en poste, mais ne se présentant pas à la réélection lors de l'assemblée annuelle. Le 23 mai 2024, cinq jours avant l'assemblée annuelle, le conseil renouvelé et M. Tyra ont démissionné, de même qu'Arun Bajaj, premier vice-président, chef des ressources humaines et affaires juridiques de la Société. Le conseil renouvelé a nommé les candidats de Browning West au conseil d'administration (le « nouveau conseil »), avec prise d'effet à cette date. Le 24 mai 2024, le nouveau conseil a réintégré M. Chamandy dans ses fonctions de président et chef de la direction. Le 28 mai 2024, le nouveau conseil a été élu par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle. Au cours du dernier exercice, la Société a engagé des dépenses importantes principalement à la demande du conseil précédent et du conseil renouvelé, notamment : i) des frais juridiques, de communication, de conseil en vote par procuration, financiers et autres frais de conseil liés à la course aux procurations et à des questions connexes et au congédiement et à la réintégration subséquente de M. Chamandy; ii) des frais juridiques, financiers et autres frais de conseil relatifs à un processus d'examen entrepris par le conseil précédent après la réception d'une indication d'intérêt non contraignante confidentielle visant l'acquisition de la Société; iii) des attributions spéciales de maintien en poste pour les cadres supérieurs; iv) des indemnités de départ et de cessation d'emploi pour les cadres

sortants; v) des jetons de présence et des primes d'assurance supplémentaires pour les administrateurs. En outre, après l'assemblée annuelle, le Comité de la gouvernance d'entreprise et de la responsabilité sociale a recommandé au nouveau conseil de verser à M. Chamandy (qui n'avait pas reçu d'indemnité de départ à la suite de son congédiement le 11 décembre 2023) une rémunération rétroactive liée à sa réintégration, y compris le rétablissement des attributions fondées sur des actions qui avaient été annulées par le conseil précédent. Le nouveau conseil a approuvé cette recommandation. Compte tenu du fort soutien des actionnaires à sa campagne réussie et du fait que le conseil renouvelé a démissionné avant l'assemblée annuelle, le Comité de la gouvernance d'entreprise et de la responsabilité sociale a également recommandé au nouveau conseil le remboursement des frais juridiques et autres frais de conseil engagés par Browning West en lien avec la course aux procurations, d'un montant de 9,4 millions de dollars, au deuxième trimestre de 2024.

Le total des coûts liés à ces événements non récurrents (« Coûts liés à la course aux procurations et aux changements au sein de la direction et à des questions connexes ») s'est élevé à 82,7 millions de dollars (6,3 millions de dollars en 2023, néant en 2022) pour l'exercice clos le 29 décembre 2024, comme il est détaillé dans le tableau accompagné des notes de bas de page correspondantes ci-dessous. Ces coûts sont inclus dans les charges de vente et charges générales et administratives. L'incidence des charges ci-dessous sert d'ajustement pour calculer les charges de vente et charges générales et administratives ajustées, les charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de douze mois closes les		
	29 décembre 2024	31 décembre 2023	29 décembre 2024	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
<i>(en millions de dollars)</i>					
Frais de services-conseils en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires ¹⁾	0,9	1,8	36,7	1,8	—
Prestations de départ et autres indemnités de cessation d'emploi ²⁾	—	—	21,6	—	—
Charges de rémunération liées au congédiement de Glenn Chamandy et à sa réintégration subséquente en tant que président et chef de la direction ³⁾	—	4,5	8,9	4,5	—
(Recouvrement de coûts) coûts supplémentaires liés au conseil précédent et au conseil renouvelé ⁴⁾	(0,1)	—	8,7	—	—
Coûts liés à l'évaluation des intérêts externes visant l'acquisition de la Société ⁵⁾	—	—	3,0	—	—
Attributions spéciales de maintien en poste, déduction faite du crédit pour l'emploi ⁶⁾	(0,4)	—	3,8	—	—
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes	0,4	6,3	82,7	6,3	—

1) Se rapportent aux charges liées aux services-conseils, aux services juridiques et aux autres services ayant trait aux questions touchant les actionnaires. Les charges engagées au cours de l'exercice 2024, d'un montant de 36,7 millions de dollars (1,8 million de dollars en 2023, néant en 2022), comprennent ce qui suit :

- Des frais de conseil, des frais juridiques et d'autres frais et charges liés à la course aux procurations et à des questions connexes de 27,3 millions de dollars (1,8 million de dollars en 2023, néant en 2022).
- Des charges de 9,4 millions de dollars (néant en 2023, néant en 2022) pour le remboursement des frais de conseil, des frais juridiques et autres frais engagés par Browning West dans le cadre de la course aux procurations (se reporter à la note 22 des états financiers annuels consolidés de l'exercice clos le 29 décembre 2024 pour en savoir plus à ce sujet).

2) Se rapportent au versement de prestations de départ et autres indemnités de cessation d'emploi à MM. Tyra et Bajaj conformément aux accords de cessation d'emploi existants approuvés et conclus par le conseil renouvelé dans le cadre de la course aux procurations, avant la conclusion de celle-ci en mai 2024. Les paiements en espèces au deuxième trimestre de 2024 au titre des prestations de départ et indemnités de cessation d'emploi ont totalisé 24,4 millions de dollars, dont 15,3 millions de dollars pour M. Tyra et 9,1 millions de dollars pour M. Bajaj. Les charges respectives incluses dans les charges de vente et charges générales et administratives s'élèvent à 21,6 millions de dollars (dont 14,1 millions de dollars pour M. Tyra et 7,5 millions de dollars pour M. Bajaj), et comprennent 12,3 millions de dollars pour l'acquisition accélérée d'attributions fondées sur des actions ainsi que 9,3 millions de dollars pour les autres indemnités de cessation d'emploi versées à ces dirigeants.

3) Les charges de rémunération liées à M. Chamandy comprennent une rémunération rétroactive dans le cadre de sa réintégration par le nouveau conseil et le rétablissement des attributions fondées sur des actions qui avaient été annulées par le conseil précédent. Les charges nettes engagées au cours de l'exercice clos le 29 décembre 2024 de 8,9 millions de dollars (4,5 millions de dollars en 2023, néant en 2022) comprennent :

- une rémunération rétroactive et des sommes à payer au titre des prestations du régime incitatif à court terme de 1,7 million de dollars (néant en 2023, néant en 2022);
- un montant de néant (9,8 millions de dollars en 2023, néant en 2022) composé d'indemnités de cessation accumulées;
- une charge de rémunération fondée sur des actions au titre des coûts des services passés de 14,6 millions de dollars liée au rétablissement des attributions au titre du régime incitatif à long terme de 2022 et 2023 de M. Chamandy (pour laquelle une reprise de charge de rémunération nette d'environ 5 millions de dollars a été comptabilisée au quatrième trimestre de l'exercice 2023);
- des ajustements de 2,4 millions de dollars de la charge de rémunération fondée sur des actions liés à l'attribution fondée sur des actions au titre du régime incitatif à long terme de 2021 de M. Chamandy, dont les droits ont été acquis en 2024;
- la reprise d'une provision de 9,8 millions de dollars pour indemnités de départ au deuxième trimestre de 2024 (qui avait été constatée au quatrième trimestre de 2023), étant donné que M. Chamandy a renoncé à tout droit à des indemnités de cessation d'emploi dans le cadre de l'attribution d'une rémunération rétroactive et du rétablissement des attributions fondées sur des actions annulées, comme il est mentionné plus haut.

4) La Société a engagé des coûts supplémentaires de 8,7 millions de dollars liés au conseil précédent et au conseil renouvelé pour l'exercice 2024. Ces charges comprennent des montants de 4,8 millions de dollars pour la souscription d'une police d'assurance liquidation de sinistre pour les administrateurs et des dirigeants, de 0,6 million de dollars pour les paiements de jetons de présence pour les réunions extraordinaires du conseil et de 3,3 millions de dollars pour l'augmentation de la valeur du passif des unités d'actions différées (« UAD »).

5) Se rapporte aux charges liées aux services-conseils, aux services juridiques et aux autres services ayant trait au processus d'examen annoncé entrepris par le conseil précédent après la réception d'une indication d'intérêt non contraignante confidentielle visant l'acquisition de la Société. La Société a engagé des charges de 3,0 millions de dollars pour l'exercice 2024 à l'égard de cette question.

6) Les charges de rémunération fondée sur des actions relatives aux attributions spéciales de maintien en poste, octroyées au premier trimestre de l'exercice 2024, de 3,8 millions de dollars pour l'exercice 2024, comprennent des attributions de maintien en poste de 5,8 millions de dollars, partiellement contrebalancées par le crédit pour l'emploi de 2,0 millions de dollars. À la date d'attribution, ces attributions spéciales de maintien en poste avaient une juste valeur totale de 8,6 millions de dollars. La charge de rémunération fondée sur des actions liée à ces attributions est comptabilisée sur les périodes respectives d'acquisition des droits, les droits pour la plupart des attributions étant initialement acquis à la fin de l'exercice 2024. Dans le cadre du départ de M. Bajaj, un montant de 2,5 millions de dollars de ces attributions lui a été intégralement versé en espèces au cours du deuxième trimestre de 2024 dans le cadre du versement de 9,1 millions de dollars mentionné dans la note 2 ci-dessus.

Bénéfice net ajusté et bénéfice dilué par action ajusté

Le bénéfice net ajusté correspond au bénéfice net avant les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions, la perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail, les coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à d'autres questions connexes, l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits de la Société et la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat lié à ces éléments. Le bénéfice net ajusté exclut aussi l'impôt sur le résultat lié à la réévaluation de la probabilité de réalisation d'actifs d'impôt différé antérieurement comptabilisés ou décomptabilisés, ainsi que l'impôt sur le résultat découlant de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé à la suite de modifications des taux d'impôt prévus par la loi dans les pays où nous exerçons nos activités. Le bénéfice dilué par action ajusté correspond au bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation. La Société utilise le bénéfice net ajusté et le bénéfice dilué par action ajusté pour mesurer la performance de son bénéfice net d'une période à l'autre et pour prendre des décisions concernant ses activités en cours, sans tenir compte de la variation liée à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments parce qu'ils influencent la comparabilité du bénéfice net et du bénéfice dilué par action et pourraient fausser l'analyse des tendances du bénéfice net relativement à son rendement commercial. La Société estime que la présentation du bénéfice net ajusté et du bénéfice dilué par action ajusté est utile, puisqu'elle aide les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par certaines charges et radiations et par certains produits et recouvrements susceptibles de varier d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de douze mois closes les		
	29 décembre 2024	31 décembre 2023	29 décembre 2024	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>					
Bénéfice net	132,3	153,3	400,9	533,6	541,5
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :					
(Recouvrements de coûts) coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	(4,3)	10,9	(5,3)	45,8	0,5
Perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, déduction faite des réductions de valeur	—	(40,8)	—	(40,8)	62,3
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits	—	—	—	—	(1,0)
Profit sur une cession-bail	—	—	—	(25,0)	—
Profits nets sur l'assurance	—	—	—	(77,3)	(25,9)
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à d'autres questions connexes	0,4	6,3	82,7	6,3	—
Charge (recouvrement) d'impôt lié(e) aux ajustements qui précèdent	0,4	(0,5)	0,5	10,0	7,2
Incidence des modifications des taux d'impôt de la Barbade sur la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé	(0,6)	—	10,9	—	—
Recouvrement d'impôt lié à la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé ¹⁾	—	—	—	—	(9,9)
Bénéfice net ajusté	128,2	129,2	489,7	452,6	574,7
Bénéfice dilué par action	0,86	0,89	2,46	3,03	2,93
Bénéfice dilué par action ajusté ²⁾	0,83	0,75	3,00	2,57	3,11

1) Compte tenu d'un recouvrement d'impôt de néant (néant en 2023, 9,9 millions de dollars en 2022) au titre de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé antérieurement décomptabilisés (au cours des exercices 2018 et 2017 aux termes du plan de réorganisation) à la suite de la réévaluation de la probabilité de réalisation de ces actifs d'impôt différé.

2) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice net ajusté (à la perte nette ajustée) divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation.

Bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté, charge d'impôt sur le résultat ajustée et taux d'impôt effectif ajusté

Le taux d'impôt effectif ajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat ajustée divisée par le bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté. Le bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté exclut les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions, la perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail, les coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes et l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits de la Société. La charge d'impôt sur le résultat ajustée correspond à la charge d'impôt sur le résultat excluant les modifications des taux d'impôt entraînant la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé, l'impôt sur le résultat lié à la réévaluation de la probabilité de réalisation d'actifs d'impôt différé antérieurement comptabilisés ou décomptabilisés, et la charge d'impôt sur le résultat liée aux charges de restructuration et aux autres ajustements avant impôt mentionnés ci-dessus. La Société exclut ces ajustements parce qu'ils influencent la comparabilité de son taux d'impôt effectif. La Société estime que le taux d'impôt effectif ajusté permet de mieux comprendre notre taux d'impôt effectif normalisé et notre performance financière pour la période considérée et aux fins de l'élaboration de ses budgets financiers annuels. La Société est d'avis que le taux d'impôt effectif ajusté est utile aux investisseurs pour évaluer le taux d'impôt effectif futur de la Société, car il permet de déterminer certaines charges et profits avant impôt ainsi que certaines charges et recouvrements d'impôt sur le résultat qui ne devraient pas se reproduire régulièrement (en particulier, les coûts non récurrents tels la course aux procurations et les changements au sein de la direction et les questions connexes encourus au sein de l'entité juridique canadienne de la Société qui ne donne pas lieu à des recouvrements d'impôt, et les changements de taux d'impôt entraînant la réévaluation d'actifs et de passifs d'impôt différé).

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	Périodes de trois mois closes les		Périodes de douze mois closes les		
	29 décembre 2024	31 décembre 2023	29 décembre 2024	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
Bénéfice avant l'impôt sur le résultat	152,0	156,9	514,1	564,2	566,4
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :					
(Recouvrements de coûts) coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	(4,3)	10,9	(5,3)	45,8	0,5
Perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, déduction faite des réductions de valeur	—	(40,8)	—	(40,8)	62,3
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits	—	—	—	—	(1,0)
Profits nets sur l'assurance	—	—	—	(77,3)	(25,9)
Profit sur une cession-bail	—	—	—	(25,0)	—
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes	0,4	6,3	82,7	6,3	—
Bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté	148,1	133,3	591,5	473,2	602,3
Charge d'impôt sur le résultat	19,7	3,6	113,2	30,6	24,9
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :					
Charge d'impôt sur le résultat liée aux (recouvrements de coûts) coûts de restructuration et aux autres ajustements ci-dessus	(0,4)	0,5	(0,5)	(10,0)	(7,2)
Recouvrement d'impôt lié à la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé	—	—	—	—	9,9
Incidence des modifications des taux d'impôt de la Barbade sur la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé	0,6	—	(10,9)	—	—
Charge d'impôt sur le résultat ajustée	19,9	4,1	101,8	20,6	27,6
Taux d'impôt effectif moyen ¹⁾	13,0 %	2,3 %	22,0 %	5,4 %	4,4 %
Taux d'impôt effectif ajusté ²⁾	13,4 %	3,1 %	17,2 %	4,4 %	4,6 %

1) Le taux d'impôt effectif moyen correspond à la charge d'impôt sur le résultat divisée par le bénéfice avant l'impôt sur le résultat.

2) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond à la charge d'impôt sur le résultat ajustée divisée par le bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté.

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Le bénéfice brut ajusté correspond au bénéfice brut excluant l'incidence des profits nets sur l'assurance à l'exercice 2023 et l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits de la Société. La direction utilise le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée pour mesurer la performance de la Société au niveau de la marge brute d'une période à l'autre, sans tenir compte des variations liées à l'incidence de l'élément décrit ci-dessus. La Société exclut cet élément parce qu'il influence la comparabilité des résultats financiers et pourrait fausser l'analyse des tendances relativement à son rendement commercial. Le fait d'exclure cet élément ne signifie pas qu'il est non récurrent. La Société estime que la présentation du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée est utile, puisqu'elle aide la direction et les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités en ce qui concerne l'efficacité avec laquelle la Société utilise la main-d'œuvre et les matériaux pour fabriquer des biens destinés à ses clients, qui pourraient autrement être rendus imperceptibles par l'incidence des profits nets sur l'assurance comptabilisés au cours d'exercices précédents. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	Périodes de trois mois closes les		Périodes de douze mois closes les		
	29 décembre 2024	31 décembre 2023	29 décembre 2024	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
Bénéfice brut	253,0	236,6	1 003,7	880,1	992,4
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :					
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits	—	—	—	—	(1,0)
Profits nets sur l'assurance	—	—	—	(3,1)	(25,9)
Bénéfice brut ajusté	253,0	236,6	1 003,7	877,0	965,5
Ventes nettes	821,5	782,7	3 270,6	3 195,9	3 240,5
Provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits	—	—	—	—	—
Ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées	821,5	782,7	3 270,6	3 195,9	3 240,5
Marge brute	30,8 %	30,2 %	30,7 %	27,5 %	30,6 %
Marge brute ajustée ¹⁾	30,8 %	30,2 %	30,7 %	27,4 %	29,8 %

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice brut ajusté divisé par les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. Les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées sont une mesure non conforme aux PCGR qui est prise en compte dans le dénominateur des ratios de la marge ajustée afin de renverser l'incidence intégrale des ajustements liés à la rationalisation des unités de produits.

Charges de vente et charges générales et administratives ajustées et charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes

Les charges de vente et charges générales et administratives ajustées correspondent aux charges de vente et charges générales et administratives excluant l'incidence des coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes. La Société utilise les charges de vente et charges générales et administratives ajustées et les charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes pour mesurer sa performance d'une période à l'autre, sans tenir compte des variations liées à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. La Société estime que la présentation des charges de vente et charges générales et administratives ajustées et des charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes est utile, puisqu'elle aide les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par les coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes qui, de l'avis de la Société, sont de nature inhabituelle et non récurrente. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	Périodes de trois mois closes les		Périodes de douze mois closes les		
	29 décembre 2024	31 décembre 2023	29 décembre 2024	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
Charges de vente et charges générales et administratives	78,3	88,3	390,8	330,4	326,3
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :					
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes	0,4	6,3	82,7	6,3	—
Charges de vente et charges générales et administratives ajustées	77,9	82,0	308,1	324,1	326,3
Charges de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes	9,5 %	11,3 %	11,9 %	10,3 %	10,1 %
Charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes ¹⁾	9,5 %	10,5 %	9,4 %	10,1 %	10,1 %

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond aux charges de vente et charges générales et administratives ajustées divisées par les ventes nettes.

Bénéfice opérationnel ajusté et marge opérationnelle ajustée

Le bénéfice opérationnel ajusté correspond au bénéfice opérationnel avant les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions et exclut aussi la perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits de la Société, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail, les coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes. La direction utilise le bénéfice opérationnel ajusté et la marge opérationnelle ajustée pour mesurer la performance de la Société au niveau du bénéfice opérationnel, car elle croit qu'ils donnent une meilleure indication de sa performance opérationnelle et facilitent la comparaison entre les périodes de présentation de l'information financière, sans tenir compte des variations liées à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments du calcul parce qu'ils influencent la comparabilité des résultats opérationnels et pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relatives au rendement de son bénéfice opérationnel et de sa marge opérationnelle. La Société estime que la présentation du bénéfice opérationnel ajusté et de la marge opérationnelle ajustée est utile, puisqu'elle aide les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités en ce qui concerne l'efficacité avec laquelle la Société génère des profits à partir de ses activités principales, qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par l'incidence des éléments notés ci-dessus susceptibles de varier d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	Périodes de trois mois closes les		Périodes de douze mois closes les		
	29 décembre 2024	31 décembre 2023	29 décembre 2024	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
Bénéfice opérationnel	179,0	178,1	618,2	643,9	603,4
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :					
(Recouvrements de coûts) coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	(4,3)	10,9	(5,3)	45,8	0,5
Perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, déduction faite des réductions de valeur	—	(40,8)	—	(40,8)	62,3
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits	—	—	—	—	(1,0)
Profit sur une cession-bail	—	—	—	(25,0)	—
Profits nets sur l'assurance	—	—	—	(77,3)	(25,9)
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes	0,4	6,3	82,7	6,3	—
Bénéfice opérationnel ajusté	175,1	154,5	695,6	552,9	639,3
Marge opérationnelle	21,8 %	22,8 %	18,9 %	20,1 %	18,6 %
Marge opérationnelle ajustée ¹⁾	21,3 %	19,7 %	21,3 %	17,3 %	19,7 %

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice opérationnel ajusté divisé par les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. Les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées sont une mesure non conforme aux PCGR qui est prise en compte dans le dénominateur des ratios de la marge ajustée afin de renverser l'incidence intégrale des ajustements liés à la rationalisation des unités de produits.

BAlIA ajusté

Le BAlIA ajusté correspond au bénéfice avant les charges financières nettes, l'impôt sur le résultat et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, et ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et des autres coûts connexes à des acquisitions. Le BAlIA ajusté exclut aussi la perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits de la Société, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail, les coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes. La direction se sert du BAlIA ajusté, entre autres mesures, pour faciliter la comparaison de la rentabilité de ses activités de manière cohérente d'une période à l'autre et pour permettre une meilleure compréhension des facteurs et des tendances marquant ses activités. La Société croit aussi que cette mesure est couramment utilisée par les investisseurs et les analystes pour évaluer la rentabilité et la structure de coûts des entreprises du secteur ainsi que pour mesurer la capacité d'une entreprise à assurer le service de la dette et à s'acquitter d'autres obligations de paiement, ou en tant qu'instrument d'évaluation courant. La Société ne tient pas compte de la dotation aux amortissements, qui n'entraîne pas de décaissement de par sa nature et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou des facteurs non liés aux activités opérationnelles. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Cette mesure n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de douze mois closes les		
	29 décembre 2024	31 décembre 2023	29 décembre 2024	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
<i>(en millions de dollars)</i>					
Bénéfice net	132,3	153,3	400,9	533,6	541,5
(Recouvrements de coûts) coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	(4,3)	10,9	(5,3)	45,8	0,5
Perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, déduction faite des réductions de valeur	—	(40,8)	—	(40,8)	62,3
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits	—	—	—	—	(1,0)
Profit sur une cession-bail	—	—	—	(25,0)	—
Profits nets sur l'assurance	—	—	—	(77,3)	(25,9)
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes	0,4	6,3	82,7	6,3	—
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	33,3	30,8	138,2	121,6	124,9
Charges financières, montant net	26,9	21,2	104,2	79,7	37,0
Charge d'impôt sur le résultat	19,7	3,6	113,2	30,6	24,9
BAlIA ajusté	208,3	185,3	833,9	674,5	764,2

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles correspondent aux flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles moins les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, à l'exclusion des flux de trésorerie liés aux acquisitions d'entreprises. La Société considère que les flux de trésorerie disponibles constituent un indicateur important de la solidité et de la situation de trésorerie de l'entreprise et il s'agit d'une mesure clé utilisée par la direction en matière de gestion du capital, car elle indique les flux de trésorerie disponibles, une fois les dépenses d'investissement effectuées, afin de rembourser la dette, de poursuivre les acquisitions d'entreprises et/ou de redistribuer à ses actionnaires. La direction croit que les flux de trésorerie disponibles permettent également aux investisseurs d'apprécier les liquidités dont dispose la Société pour assurer le service de la dette, pour financer des acquisitions et pour verser des dividendes. De plus, les flux de trésorerie disponibles sont une mesure couramment utilisée par les investisseurs et les analystes afin d'évaluer une entreprise et ses éléments d'actif sous-jacents. Cette mesure n'a pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de douze mois closes les		
	29 décembre 2024	31 décembre 2023	29 décembre 2024	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
<i>(en millions de dollars)</i>					
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	210,5	239,1	501,4	546,6	413,5
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2,8)	(35,8)	(112,1)	(154,9)	(182,4)
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :					
(Cessions) acquisitions d'entreprises	—	—	—	—	(33,5)
Flux de trésorerie disponibles	207,7	203,3	389,3	391,7	197,6

Total de la dette et dette nette

Le total de la dette est défini comme la somme de la dette bancaire, de la dette à long terme, incluant la partie courante, des actifs et passifs d'instruments financiers dérivés liés à la composante principal du swap de devises et des obligations locatives, incluant la partie courante, alors que la dette nette correspond au total de la dette duquel sont déduits la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le nouvel ajustement de la dette totale effectué durant l'exercice 2024 relativement au swap de devises sur les billets canadiens engagés au quatrième trimestre de l'exercice 2024 reflète le fait que la Société n'est pas exposée aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain en raison de la couverture. La Société estime que le total de la dette et la dette nette constituent des indicateurs importants pour la direction et les investisseurs afin d'évaluer la situation financière et les liquidités de la Société et de mesurer son levier financier. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	29 décembre 2024	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
<i>(en millions de dollars)</i>			
Dette à long terme (y compris la partie courante)	1 535,9	985,0	930,0
Dette bancaire	—	—	—
Passifs au titre des instruments financiers dérivés sur des billets de premier rang canadiens non garantis	14,1	—	—
Obligations locatives (y compris la partie courante)	117,4	98,1	94,0
Total de la dette	1 667,4	1 083,1	1 024,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(98,8)	(89,6)	(150,4)
Dette nette	1 568,6	993,5	873,6

Ratio de levier financier de la dette nette

La Société définit le ratio de levier financier de la dette nette comme étant le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs; ces mesures sont toutes des mesures non conformes aux PCGR. Le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs reflète les acquisitions effectuées pendant la période comme si elles avaient eu lieu au début de cette période. La Société a actuellement établi un ratio cible de levier financier de la dette nette qui équivaut à 1,5 à 2,5 fois le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs (précédemment, 1,0 à 2,0 fois). Le ratio de levier financier de la dette nette sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction dans ses décisions à l'égard de la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement. La Société croit que certains investisseurs et analystes utilisent le ratio de levier financier de la dette nette pour mesurer le levier financier de la Société, y compris sa capacité à rembourser la dette contractée. Le ratio de levier financier de la dette nette de la Société diffère du ratio de la dette nette au BAIIA, qui est un engagement que renferment nos conventions relatives aux prêts et aux effets. Par conséquent, la Société estime qu'il s'agit d'une mesure supplémentaire utile. Cette mesure n'a pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	29 décembre 2024	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
BAIIA ajusté des douze derniers mois consécutifs	833,8	674,5	764,2
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :			
Acquisitions d'entreprises	—	—	—
BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs	833,8	674,5	764,2
Dette nette	1 568,6	993,4	873,6
Ratio de levier financier de la dette nette ¹⁾	1,9	1,5	1,1

1) Au 29 décembre 2024, le ratio de la dette nette au BAIIA de la Société aux fins de ses prêts à terme et de sa facilité de crédit renouvelable était de 2,0x et aux fins des billets émis sur le marché des placements privés aux États-Unis, il était de 2,2x. Se reporter à la section 8.2 du rapport de gestion annuel de la Société.

Rendement de l'actif net moyen ajusté

La Société définit le rendement de l'actif net moyen ajusté (« RAN ajusté ») comme étant le ratio du rendement sur l'actif net moyen ajusté pour les cinq derniers trimestres. Le rendement correspond au bénéfice net ajusté, en excluant les charges financières nettes et l'amortissement des immobilisations incorporelles (en excluant les logiciels) déduction faite des recouvrements d'impôt y afférents. La moyenne est calculée comme la somme des cinq derniers trimestres divisée par cinq. L'actif net moyen ajusté correspond à la somme du total des actifs moyens, en excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie moyens, le montant net moyen de l'impôt sur le résultat différé et le cumul moyen des amortissements des immobilisations incorporelles en excluant les logiciels, moins le total moyen des passifs courants en excluant la partie courante des obligations locatives. L'actif net moyen ajusté et le rendement sont des mesures non conformes aux PCGR qui servent de composantes du RAN ajusté. La Société utilise le RAN ajusté en tant qu'indicateur de performance pour mesurer l'efficacité de son capital investi. La Société croit que le RAN ajusté est utile pour les investisseurs en tant que mesure de la performance et de l'efficacité de l'utilisation du capital que fait la Société. Le RAN ajusté n'est pas une mesure de la performance financière conforme aux IFRS et il est donc possible qu'il soit défini et calculé différemment par d'autres entreprises.

<i>(en millions de dollars)</i>	29 décembre 2024	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
Total de l'actif moyen	3 672,4	3 565,7	3 344,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie moyens	(89,7)	(97,0)	(118,8)
Impôt différé moyen, montant net	(22,4)	(11,4)	(12,9)
Amortissement cumulatif moyen des immobilisations incorporelles, en excluant les logiciels	280,0	304,7	254,9
Total des passifs courants moyens, en excluant la partie courante des obligations locatives et de la dette	(476,7)	(432,7)	(485,3)
Actif net moyen ajusté	3 363,6	3 329,3	2 982,3

	Périodes de douze mois closes les		
<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	29 décembre 2024	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
Bénéfice net ajusté	489,7	452,6	574,7
Charges financières nettes (impôts de néant pour les trois exercices)	104,2	79,7	37,0
Amortissement des immobilisations incorporelles, en excluant les logiciels, montant net (impôts de néant pour les trois exercices)	8,1	8,3	13,8
Rendement	602,0	540,6	625,5
Rendement de l'actif net moyen ajusté (RAN ajusté)	17,9 %	16,2 %	21,0 %

Fonds de roulement

Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux PCGR que la Société définit comme étant les actifs courants diminués des passifs courants. La direction estime que le fonds de roulement, en plus des autres mesures financières traditionnelles établies en conformité avec les IFRS, fournit de l'information qui est utile pour comprendre la situation financière de la Société. L'utilisation du fonds de roulement a pour but de présenter aux lecteurs la situation de la Société du point de vue de la direction en interprétant les tendances importantes et les activités qui influent sur la situation de trésorerie et la situation financière à court terme de la Société, notamment sa capacité à s'acquitter de ses passifs à court terme lorsqu'ils deviennent exigibles. Cette mesure n'est pas comparable aux mesures ayant un nom semblable utilisées par d'autres sociétés.

(en millions de dollars)	29 décembre 2024	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	98,8	89,6	150,4
Créances clients	542,4	412,5	248,8
Stocks	1 110,6	1 089,4	1 225,9
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	107,0	96,0	101,8
Créditeurs et charges à payer	(490,1)	(408,3)	(471,2)
Impôt sur le résultat à payer	(29,7)	(1,6)	(6,6)
Partie courante des obligations locatives	(17,7)	(14,2)	(13,8)
Partie courante de la dette à long terme	(300,0)	(300,0)	(150,0)
Fonds de roulement	1 021,3	963,4	1 085,3

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Certains énoncés qui figurent dans le communiqué de presse constituent des énoncés prospectifs au sens de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois et de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada. Ces énoncés sont assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants. Les énoncés prospectifs comprennent entre autres de l'information sur nos objectifs et sur les stratégies visant à atteindre ces objectifs, de même que de l'information sur nos opinions, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions, incluant notamment nos attentes relatives à la croissance des ventes nettes et des produits, à la marge brute, aux charges de ventes et charges générales et administratives, au crédit d'impôt pour l'emploi, aux coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions, à la marge opérationnelle, à la marge opérationnelle ajustée, au BAIIA ajusté, au bénéfice dilué par action, au bénéfice dilué par action ajusté, au taux d'impôt effectif, aux flux de trésorerie disponibles, au rendement de l'actif net ajusté moyen, aux ratios de levier financier de la dette nette au BAIIA ajusté, au remboursement de capital et aux dépenses d'investissement, y compris nos prévisions financières décrites dans le présent communiqué de presse à la rubrique « Perspectives et mise à jour sur la stratégie de croissance durable de Gildan ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes ayant une connotation conditionnelle ou prospective, tels que « peut », « fera », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « prévoit », « suppose », « anticipe », « planifie », « croit », ou « continue », de même que de la forme négative de ces expressions ou des variantes de celles-ci ou de termes semblables. Le lecteur est invité à consulter les documents déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ainsi que les risques décrits aux rubriques « Gestion des risques financiers », « Principales estimations comptables et jugements » et « Risques et incertitudes » de notre rapport de gestion le plus récent pour une analyse des facteurs pouvant influencer nos résultats futurs. Les facteurs significatifs et les principales hypothèses qui ont été retenus pour tirer une conclusion ou formuler une prévision ou une projection sont également présentés dans ce document et le présent communiqué de presse, y compris certaines hypothèses ayant trait aux prévisions financières décrites dans le présent communiqué de presse à la rubrique « Perspectives et mise à jour sur la stratégie de croissance durable de Gildan ».

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, incertains et les résultats ou les événements qui y sont prévus pourraient différer considérablement des résultats ou des événements réels. Les facteurs significatifs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement des conclusions, prévisions ou projections reflétées dans ces énoncés prospectifs comprennent notamment :

- les changements des conditions économiques, financières ou géopolitiques générales à l'échelle mondiale ou sur un ou plusieurs des marchés que nous desservons;
- notre capacité à mettre à exécution nos stratégies et nos plans de croissance, y compris notre aptitude à mettre en service l'expansion de la capacité prévue;
- l'intensité de la concurrence et notre capacité à la soutenir efficacement;
- notre dépendance à l'égard d'un petit nombre de clients d'envergure, y compris notre plus important distributeur;
- le fait que nos clients ne soient pas dans l'obligation de passer un minimum de commandes fermes;
- notre capacité à prévoir, identifier et réagir à l'évolution des préférences des consommateurs et des tendances de consommation;
- notre capacité à gérer efficacement le niveau de notre production et de nos stocks en fonction des fluctuations de la demande des consommateurs;
- les fluctuations et la volatilité, par rapport aux niveaux actuels, des cours des matières premières et des produits énergétiques entrant dans la fabrication et le transport de nos produits;
- notre dépendance à l'égard de fournisseurs clés et notre capacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières, en matières intermédiaires et en produits finis;
- l'impact des risques liés aux conditions météorologiques, au climat politique et socioéconomique, aux catastrophes naturelles, aux épidémies, aux pandémies et aux endémies, propres aux pays où nous exerçons nos activités ou dans lesquels nous vendons nos produits ou auprès desquels nous nous approvisionnons;
- la perturbation des activités de fabrication et de distribution causée par des facteurs tels que des enjeux opérationnels, des perturbations au niveau des fonctions logistiques de transport, des conflits de travail, l'instabilité politique ou sociale, les événements liés au climat, les catastrophes naturelles, les épidémies et les pandémies et d'autres événements défavorables imprévus;
- la conformité à la réglementation en matière de commerce international, de concurrence, de fiscalité, d'environnement, de santé et de sécurité au travail, de responsabilité de produits, d'emploi, de brevets et de marques de commerce, de gouvernance et de valeurs mobilières, de licences et de permis, de protection de la vie privée, de faillite, de lutte anticorruption, ou de toutes autres lois ou réglementation en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités;
- l'imposition de mesures correctives commerciales, la conformité aux règlements en matière de droits et tarifs et les modifications qui y sont apportées, les lois et accords sur le commerce international, les accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux et les programmes de préférences commerciales sur lesquels compte actuellement la Société pour exercer ses activités de fabrication ou pour l'application des mesures de protection qui en découlent;
- l'élimination des subventions gouvernementales et des crédits dont nous bénéficions actuellement, et la non-matérialisation des nouvelles subventions et des nouveaux crédits attendus;
- l'incidence, y compris les répercussions économiques plus générales, des tarifs douaniers proposés, récemment annoncés par le gouvernement fédéral des États-Unis, et des mesures de représailles qui pourraient être annoncées par d'autres gouvernements, ou l'imposition de nouvelles restrictions ou interdictions visant l'exportation ou l'importation de biens entre les pays;
- les facteurs ou circonstances qui pourraient faire grimper notre taux d'impôt effectif, dont le résultat de vérifications fiscales ou la modification de lois ou de traités fiscaux applicables;

- l'évolution ou le risque de violation des lois et règlements sur la sécurité des produits de consommation;
- les changements relatifs à nos relations de travail avec nos employés ou aux lois et réglementations sur l'emploi au Canada comme à l'étranger;
- notre dépendance à l'égard des gestionnaires clés et notre capacité à attirer et/ou à retenir du personnel clé;
- une mauvaise presse à la suite de violations réelles, présumées ou perçues, par la Société ou l'un de ses sous-traitants, des droits de la personne, des lois du travail et environnementales ou des normes du travail internationales, ou pour des pratiques de travail ou toutes autres pratiques commerciales contraires à l'éthique;
- notre capacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle;
- les problèmes opérationnels liés à nos systèmes d'information ou à ceux de nos fournisseurs de services découlant de pannes de systèmes, de virus, d'une atteinte à la sécurité et à la cybersécurité, de désastres, de perturbations découlant de la mise à jour ou de l'intégration de systèmes;
- une atteinte réelle ou perçue à la sécurité des données;
- l'évolution rapide de l'intelligence artificielle;
- notre capacité à intégrer avec succès les acquisitions et réaliser les synergies et les bénéfices attendus;
- les modifications des méthodes et des estimations comptables;
- l'exposition aux risques découlant des instruments financiers, dont le risque de crédit lié aux créances clients et à d'autres instruments financiers, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, de même que les risques liés aux prix des marchandises.

Ces facteurs pourraient faire en sorte que la performance et les résultats financiers réels de la Société au cours des périodes futures diffèrent de façon significative des estimations ou des projections à l'égard de la performance ou des résultats futurs exprimés, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence que les opérations ou les éléments non récurrents ou inhabituels annoncés ou qui se produiront après la formulation des énoncés pourraient avoir sur les activités de la Société. Par exemple, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des cessions et des acquisitions d'entreprises ou d'autres transactions commerciales, des dépréciations d'actifs, des pertes de valeur d'actifs ou d'autres charges annoncées ou qui sont constatées après la formulation des énoncés prospectifs. L'incidence financière de ces opérations et d'éléments non récurrents ou inhabituels peut se révéler complexe et dépend des faits propres à chacun d'eux.

Rien ne peut garantir que les attentes exprimées dans nos énoncés prospectifs se concrétiseront. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction relativement à la performance financière future de la Société et ils risquent de ne pas convenir à d'autres fins. De plus, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs présentés dans ce communiqué ont été établis en date de ce dernier et nous ne nous engageons nullement à les actualiser publiquement ni à les réviser à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si les lois ou les réglementations applicables l'exigent. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont présentés sous réserve expresse de cette mise en garde.

À propos de Gildan

Gildan est l'un des principaux fabricants de vêtements de base de tous les jours. L'offre de produits de la Société comprend des vêtements de sport, des sous-vêtements et des chaussettes vendus à un large éventail de clients, y compris des grossistes, des sérigraphes ou des décorateurs, ainsi qu'aux détaillants qui vendent aux consommateurs par l'entremise de leurs magasins physiques et/ou leurs plateformes de commerce électronique et aux entreprises de marques mondiales axées sur le style de vie. La Société commercialise ses produits en Amérique du Nord, en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique latine, sous un portefeuille diversifié de marques appartenant à la Société, notamment Gildan®, American Apparel®, Comfort Colors®, GOLDTOE® et Peds®, et sous la marque Champion®, en vertu d'un contrat de licence exclusif pour le marché des vêtements imprimés.

Gildan possède et opère des installations de production à grand volume et verticalement intégrées, qui sont principalement situées en Amérique centrale, dans les Caraïbes, en Amérique du Nord et au Bangladesh. Gildan est engagée à mettre en place des pratiques de premier plan en matière de main-d'œuvre, d'environnement et de gouvernance dans toute la chaîne d'approvisionnement de la Société conformément à son programme ESG intégré dans la stratégie d'affaires à long terme de la Société. Des informations additionnelles sur Gildan et sur ses pratiques et initiatives en matière d'ESG sont disponibles au www.gildancorp.com.

-30-

Relations avec les investisseurs :

Jessy Hayem, CFA

Vice-présidente principale, cheffe des relations avec les investisseurs et des communications mondiales

(514) 744-8511

jhayem@gildan.com

Relations avec les médias :

Geneviève Gosselin

Directrice, communications mondiales et marketing d'entreprise

(514) 343-8814

communications@gildan.com

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(en milliers de dollars US) – non audité

	29 décembre 2024	31 décembre 2023
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	98 799 \$	89 642 \$
Créances clients	542 359	412 498
Stocks	1 110 562	1 089 441
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	106 964	95 955
Total des actifs courants	1 858 684	1 687 536
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	1 173 240	1 174 515
Actifs au titre de droits d'utilisation	95 568	81 447
Immobilisations incorporelles	253 319	261 419
Goodwill	271 677	271 677
Impôt sur le résultat différé	21 800	23 971
Autres actifs non courants	40 834	14 308
Total des actifs non courants	1 856 438	1 827 337
Total des actifs	3 715 122 \$	3 514 873 \$
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	490 073 \$	408 294 \$
Impôt sur le résultat à payer	29 668	1 635
Partie courante des obligations locatives	17 749	14 161
Partie courante de la dette à long terme	300 000	300 000
Total des passifs courants	837 490	724 090
Passifs non courants		
Dette à long terme	1 235 870	685 000
Obligations locatives	99 671	83 900
Impôt sur le résultat différé	28 630	18 118
Autres passifs non courants	56 810	46 308
Total des passifs non courants	1 420 981	833 326
Total des passifs	2 258 471	1 557 416
Capitaux propres		
Capital social	268 557	271 213
Surplus d'apport	69 920	61 363
Résultats non distribués	1 118 201	1 611 231
Cumul des autres éléments du résultat global	(27)	13 650
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société	1 456 651	1 957 457
Total des passifs et des capitaux propres	3 715 122 \$	3 514 873 \$

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL
(en milliers de dollars US, sauf les données par action) – non audité

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	29 décembre 2024	31 décembre 2023	29 décembre 2024	31 décembre 2023
Ventes nettes	821 520 \$	782 709 \$	3 270 590 \$	3 195 911 \$
Coût des ventes	568 533	546 151	2 266 911	2 315 857
Bénéfice brut	252 987	236 558	1 003 679	880 054
Charges de vente et charges générales et administratives	78 296	88 269	390 769	330 391
Profit sur une cession-bail	—	—	—	(25 010)
Profits nets sur l'assurance	—	—	—	(74 172)
(Recouvrements de coûts) coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	(4 291)	10 912	(5 329)	45 762
Perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles	—	(40 770)	—	(40 770)
Bénéfice opérationnel	178 982	178 147	618 239	643 853
Charges financières, montant net	26 939	21 239	104 154	79 670
Bénéfice avant l'impôt sur le résultat	152 043	156 908	514 085	564 183
Charge d'impôt sur le résultat	19 725	3 600	113 220	30 603
Bénéfice net	132 318	153 308	400 865	533 580
Autres éléments du résultat global, après déduction de l'impôt sur le résultat connexe				
Couvertures de flux de trésorerie	(955)	(15 106)	(13 677)	3 805
(Perte actuarielle) gain actuariel sur les obligations au titre des avantages du personnel	(817)	1 717	(817)	1 717
	(1 772)	(13 389)	(14 494)	5 522
Résultat global	130 546 \$	139 919 \$	386 371 \$	539 102 \$
Bénéfice par action				
De base	0,86 \$	0,89 \$	2,46 \$	3,03 \$
Dilué	0,86 \$	0,89 \$	2,46 \$	3,03 \$

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
(en milliers de dollars US) – non audité

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	29 décembre 2024	31 décembre 2023	29 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Bénéfice net	132 318 \$	153 308 \$	400 865 \$	533 580 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	33 292	30 783	138 202	121 644
(Profit) Recouvrements Coûts de restructuration hors trésorerie liées aux immobilisations corporelles, aux actifs au titre de droits d'utilisation et aux logiciels	(5 437)	10 135	(10 948)	18 142
Perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles	—	(40 770)	—	(40 770)
Attributions fondées sur des actions réglées en espèces en lien avec les indemnités de cessation d'emploi versées aux cadres sortants	—	—	(15 396)	—
(Profit) perte à la sortie d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation	(188)	583	(212)	(24 584)
Rémunération fondée sur des actions	12 911	4 110	64 529	26 957
Impôt sur le résultat différé	(2 246)	(3 242)	12 665	10 147
Autres	(14 943)	(8 444)	(22 396)	(14 042)
Variations des soldes du fonds de roulement	54 805	92 598	(65 921)	(84 468)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	210 512	239 061	501 388	546 606
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Achat d'immobilisations corporelles	(39 280)	(34 676)	(145 332)	(203 289)
Achat d'immobilisations incorporelles	(1 284)	(935)	(5 020)	(4 720)
Produit d'une cession-bail, de la sortie d'actifs détenus en vue de la vente et d'autres sorties d'immobilisations corporelles	37 784	(160)	38 236	53 151
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 780)	(35 771)	(112 116)	(154 858)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Diminution des montants prélevés aux termes de la facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable	(429 000)	(40 000)	(235 000)	(95 000)
Produit du prêt à terme	—	—	300 000	—
Païement au titre des effets	—	—	—	(150 000)
Produit tiré de l'émission de billets non garantis de premier rang	500 000	—	500 000	—
Produit du prêt à terme à prélèvement différé	—	—	—	300 000
Païement au titre des obligations locatives	(4 523)	(4 465)	(15 244)	(24 894)
Dividendes versés	(31 374)	(31 890)	(133 469)	(131 797)
Produit tiré de l'émission d'actions	370	42 977	6 865	55 086
Rachat et annulation d'actions	(214 876)	(172 574)	(755 608)	(360 479)
Rachats d'actions en vue du règlement d'UAI visant des actions émises	(5 690)	(6 673)	(27 693)	(26 228)
Retenues d'impôt payées dans le cadre du règlement d'UAI visant des actions émises	(1 632)	(3 809)	(19 202)	(19 470)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(186 725)	(216 434)	(379 351)	(452 782)
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises	(688)	281	(764)	259
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	20 319	(12 863)	9 157	(60 775)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	78 480	102 505	89 642	150 417
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	98 799 \$	89 642 \$	98 799 \$	89 642 \$